



Cours avec un seul élève

publié le 26/03/2015 - mis à jour le 20/04/2015

Descriptif :

Un enseignant peut-il refuser de prendre en cours un seul élève présent ?

Un enseignant peut-il refuser de prendre en cours un seul élève présent ?

Sans doute parce qu'elle a un léger « parfum de souffre », et parfois aussi parce qu'elle est un prétexte commode, cette idée resurgit dans les établissements scolaires à chaque mouvement de grève et autre journée d'intempéries. Il n'existe aucun texte autorisant, pour des raisons de pédagogie ou de moralité, un enseignant à ne pas prendre un élève en cours parce qu'il est seul. On notera par ailleurs qu'il est fréquent qu'un chef d'établissement ou un CPE reçoivent un élève seul dans son bureau et que les « entretiens individuels » sont un dispositif prévu dans le cadre de l'accompagnement individualisé.

Si néanmoins, pour des raisons diverses, un enseignant est mal à l'aise dans cette situation de tête à tête, on peut lui conseiller de prendre en charge l'élève dans un lieu ouvert à d'autres élèves (salle d'étude, CDI...). Par ailleurs, si le « cours » proposé ne saurait en effet déceimment être magistral, il peut être l'occasion bienvenue d'un approfondissement ou d'une aide pour l'élève.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.